

Visa indien

Écrit par vacances

Samedi, 21 Avril 2012 13:24 -

Bonjour!

J'ai une question administrative à propos du visa indien.

J'ai quitté l'Inde le 4 avril avec un visa d'entrée simple. Je sais que l'Inde a comme formalité que si tu quittes le pays, tu ne peux y rentrer 2 mois plus tard. Je voudrais donc y retourner le 4 juin.

Cependant, mon premier visa n'échoue que le 1er juin. Est ce que je dois en tenir compte? Est ce que je devrais attendre au 1er août? Ou est ce que c'est correct si je refais un autre visa de la Thaïlande le 4 juin?

Merci!

Consultez la source sur Lonelyplanet.fr: [Visa indien](#)